

Ecole Anne Frank
3 ter rue Pierre Brossolette
95130 LE PLESSIS BOUCHARD
01.34.14.81.29
0950719r@ac-versailles.fr

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021

Personnes présentes :

- ✓ Madame LISZKA – directrice
- ✓ Les enseignantes
- ✓ Madame LEBRETON – atsem
- ✓ Mesdames AMARIR, CRESSENT, EL HAFI, KAOUACHI, BRIAND, CONON WONG, NEMER - représentantes des parents d'élèves AIPE
- ✓ Madame LE GOFF - représentante des parents d'élèves FCPE
- ✓ Madame NESPOULOUS – Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

Personnes excusées :

- ✓ Madame DULIMON – Inspectrice de l'Education Nationale
- ✓ Monsieur LAMBERT-MOTTE – Maire
- ✓ Madame CASADO - enseignante
- ✓ Madame PERRETON – représentante des parents d'élèves AIPE
- ✓ Monsieur NASSROLLAHI - représentant des parents d'élèves FCPE

Partie école :

1/ Présentation des membres du Conseil d'école

Les membres se sont présentés.

2/ Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections de parents d'élèves se sont déroulées le 8 octobre, uniquement par correspondance. Les résultats ont proclamé élus : 8 parents de l'A.I.P.E et 2 parents de la FCPE.

3/ Structure et effectifs de l'école

264 élèves sont scolarisés dans notre école et répartis dans 10 classes comme suit :

- 3 petites sections PS1 à 27, PS2 à 26 et PS3 à 24
- 3 moyennes sections MS1 à 28, MS2 à 27 et MS3 à 27
- 1 moyenne grande section MGS à 27
- 3 grandes sections GS1 à 27, GS2 à 26 et GS3 à 26

3 AESH interviennent sur l'école pour le suivi de 4 enfants.

Des stagiaires sont prévues sur l'école :

Du 8 novembre 2021 au 7 janvier 2022, stagiaire CAP accompagnement petite enfance (atsem).

Du 10 au 29 janvier, stagiaire de 1^{ère} pro.

Du 10 au 15 janvier, stagiaire de 3^{ème}.

3/ Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est en niveau 2/jaune. Deux groupes ont été faits. 1^{er} groupe : PS1/PS2/MS1/MS2/GS3. 2^{ème} groupe : PS3/MS3/MGS/GS1/GS2

Ces deux groupes sont séparés sur les temps de récréation et ne peuvent pas être mélangés. En cas d'absence d'un enseignant, les enfants de la classe concernée doivent uniquement aller dans une classe du même groupe et du même niveau. Ce qui limite énormément l'accueil.

Sur les temps du midi et périscolaire, les groupes sont conservés.

Test salivaire : Lorsque nous sommes informés d'un cas COVID dans une classe, les enfants seront testés. Les classes ne ferment plus. Si l'autorisation des parents pour tester n'est pas donnée à l'école, l'enfant doit rester 7 jours à son domicile.

4/ Vote du règlement intérieur

Proposition au vote du règlement intérieur de l'école. Aucune modification n'a été faite par rapport à l'année dernière. Il sera mis en ligne sur le site de la mairie et nous demanderons aux parents de signer un mot spécifique sur le cahier de liaison pour confirmer la lecture. Le règlement a été voté.

5/ Présentation du projet d'école et des orientations de l'année

Le projet d'école 2021-2024 a été finalisé fin juin 2021. C'est un outil pour améliorer les actions de l'équipe pédagogique et éducative et pour faire réussir tous les élèves.

1^{er} axe : Le parcours de l'élève – les résultats des élèves à améliorer. Objectifs : développer la compréhension / construire l'acte d'écrire / Mobiliser une posture adaptée à l'activité proposée.

2^{ème} axe : La vie scolaire. Objectifs : construire le devenir élève.

3^{ème} axe : La prise en compte de la diversité. Objectif : prendre en compte la diversité des attitudes et des comportements des élèves.

4^{ème} axe : L'éducation culturelle et artistique +l'éducation numérique. Objectif : développer la sensibilité artistique / Manipuler les outils numériques et en comprendre les règles d'usage.

Grandes sections : fournitures et supports de travail

Le budget alloué par la mairie est de 30€ par élève soit 8 100€. A cela, il faut retirer 556€ pour les commandes papiers (150 ramettes A4 et 4 A3). Soit 7 544€.

Cette année scolaire, chaque classe a eu un budget de 600€ et 1 544€ pour le collectif. Au départ, le budget classe est de 400€. Après les achats pour le collectif, la somme restante est divisée entre les 10 classes.

Question parents : l'achat du cahier de maths GS peut-il être intégré dans le budget de la classe ?

Le budget est trop important sur le budget de la classe. Les maitresses de GS ont choisi l'achat de ce cahier pour favoriser l'autonomie et l'adaptation au CP. Contrairement à des photocopies, il y a moins de perte de temps à découper / coller donc les enfants sont plus concentrés sur ce qu'ils font.

Question parents : la liste des fournitures scolaires peut-elle être donnée au mois de juin ?

A voir si cela sera possible. Si l'ensemble des enseignantes de GS sont nommées en juin et s'il y a la possibilité d'une liste commune (au moins une base : trousse...)

6/ APC – activités pédagogiques complémentaires

Elles sont pour l'instant proposées aux élèves de moyenne et de grande section. Les activités se font autour du langage (oral, écrit, compréhension...) ou des mathématiques. Elles se font par petits groupes le soir de 16h30 à 17h30 ou le midi de 11h30 à 12h00. Le dispositif a été mis en place fin septembre et sera proposé toute l'année scolaire. Les enseignantes informent les familles par écrit. L'accord des familles est indispensable pour que la prise en charge puisse se faire.

Le fonctionnement est différent selon les enseignantes. Les élèves choisis ne sont pas forcément en difficulté.

7/ Calendrier des manifestations prévues

Thème de l'année : le tour du monde

- Le 5 octobre : photos individuelles
- Du 11 au 15 octobre : semaine du goût. Thème selon les classes.
- Sorties à la médiathèque (2 visites par classe).
- Vendredi 10 décembre : spectacle de Noël + goûter de Noël (le jeudi ou vendredi avant les vacances). Un mot sera mis dans le cahier de liaison pour que les parents apportent des gâteaux du commerce.
- Mardi 14 décembre : le Père-Noël à l'école
- Jeudi 24 mars : « la grande lessive »
- Lundi 16 mai : photos de classe
- Fête de l'été / en cours – le 21 juin si possible.

- Sorties de fin d'année / en cours

Kermesse ou journée festive si possible. Tout cela dépendra de la situation sanitaire et vigipirate. Comme expliqué par les parents élus AIPE, la kermesse dépend également de l'investissement des parents de l'école.

3 conseils d'école sont prévus cette année : 9 novembre, 15 mars et 14 juin.

8/ Coopérative scolaire

Les enseignantes remercient les familles qui permettent à la coopérative de remplir sa fonction.

Les comptes de la coopérative sont tenus par les enseignantes, contrôlés par la directrice et les mandataires (achats, tickets de caisse...), vérifiés par un organisme indépendant, l'OCCE, qui vérifie chaque dépense. L'adhésion à l'OCCE s'élève à 585.90€ pour cette année, réglée par la coopérative, elle comprend également une assurance des enfants et des parents qui interviennent pendant le temps scolaire. Les comptes de la coopérative sont présentés aux parents d'élèves élus, lors des conseils d'école.

La participation annuelle des familles de l'année en cours doit être obligatoirement et intégralement dépensée dans cette même année. L'année dernière elle était de 4 290,50€ et l'école a dépensé en tout 8 218,98€ donc 3 928.48€ en plus de la participation annuelle des familles. La coopérative a la chance d'avoir un reliquat depuis plusieurs années qui permet à l'école d'offrir des choses en plus aux enfants (matériel pédagogique, spectacles, activités...) tous les ans. Cette somme sera utilisée et dépensée sur plusieurs années pour que de nombreux enfants puissent en profiter.

En septembre 2021, le montant de la coopérative de l'école était de 10 886.20 euros. Des achats n'ont pu être comptabilisés qu'en début d'année pour un montant de 1 799.50€ (Photos de juin dernier). Donc, nous débutons l'année avec 9 086.70€.

La participation des familles pour cette année est de 4378€. Plusieurs projets d'achats sont prévus pour l'école (pico projecteurs, renouvellement ou complément de matériel motricité, de musique, de sciences, de livres et jeux pédagogiques...) ainsi que des achats pour les classes (une régie d'avance de 150€ par classe a été faite, pour un total de 1 500€, et une autre du même montant le sera vers le mois de février). Abonnements classroom pour 8 classes (203€) – plus de photos par publications / pas de restrictions pour voir les photos sur le mobile...

Partie mairie :

9/ Exercice incendie / PPMS – sécurité dans l'école

L'exercice incendie a eu lieu le lundi 11 octobre. L'exercice s'est bien déroulé. 8 classes sont sorties dans la cour et 2 dans le parc. Nous avons évacué en 3'11, 4 minutes après comptage.

PPMS : un exercice alerte intrusion « se cacher » est prévu entre le 22 novembre et le 3 décembre. Sa durée sera de 15 minutes maximum. L'objectif principal sera « la diffusion de l'alerte ».

Au sein de l'école, il y a deux alarmes différentes : une pour l'incendie et une pour le PPMS.

10/ Point sur les travaux

- La classe n°104 / PS2 a été repeinte.

En cours :

- Fuites au niveau du plafond de la bibliothèque. En attente car les travaux sont importants. Le budget dépasse le prévisionnel de 2021.
- Les toilettes supplémentaires à l'étage. A l'étude.

Question parents : problème de l'ombre dans la cour

Achat de parasols en fin d'année scolaire 2020-2021. C'est une solution temporaire. La mairie réfléchit à d'autres solutions plus pérennes.

L'élémentaire ne se servant que très rarement de leur bibliothèque au 1^{er} étage, nous l'avons transformée en salle de motricité (avec l'accord de Madame Bertrand). Cela nous permet d'avoir plus de créneaux sur le temps du matin.

11/ Equipement numérique de l'école

Un 4^{ème} TNI a été posé dans la classe de MGS par la mairie.

Le conseil d'école est clos à 19h20.

Ce procès-verbal est consultable sur le site internet de la mairie :
www.ville-le-plessis-bouchard.fr